

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 janvier 2024

**ENCADRER L'INTERVENTION DES CABINETS DE CONSEIL PRIVÉS DANS LES  
POLITIQUES PUBLIQUES - (N° 2112)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 68

présenté par

M. Houssin, M. Bovet, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry,  
M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti,  
Mme Bordes, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier,  
Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny,  
Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé,  
Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier,  
M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly,  
Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur,  
Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez,  
Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Mélin,  
Mme Menache, M. Ménagé, M. Meurin, M. Muller, M. Odoul, Mme Mathilde Paris,  
Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-  
Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck,  
M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli, M. Villedieu et les  
membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE 3**

Compléter cet article par les trois alinéas suivants :

« Ce rapport comprend également pour chaque ministère :

« 1° Une description de la stratégie poursuivie en matière de recours au conseil extérieur ;

« 2° Les transferts de compétences réalisés au bénéfice de l'administration ainsi que les mesures mises en œuvre pour développer et valoriser les compétences de conseil en interne. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à ajouter au rapport divers éléments qui avaient été proposés par le Gouvernement lors de l'examen de la présente proposition de loi en séance au Sénat. Ils permettraient d'enrichir le rapport par des éléments utiles pour mieux appréhender l'intérêt du recours aux prestations de conseil en matière de politique publique.